

15 juin 2021 -21:06

Appartient à Conseil des ministres du 15 juin 2021

Augmentation du pécule des vacances dans le régime de pension des travailleurs salariés

Sur proposition de la ministre des Pensions Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à adapter le pécule de vacances au bien-être, dans le régime de pension des travailleurs salariés.

Le 19 avril dernier, un accord est intervenu dans le cadre de la répartition de l'enveloppe bien-être dans laquelle il est prévu une augmentation de 3,8% du pécule de vacances et du pécule complémentaire au pécule de vacances, avec effet au 1er mai 2021.

Le projet d'arrêté royal a dès lors pour objectif de fixer les montants du pécule de vacances et du pécule complémentaire au pécule de vacances dans le régime de pensions des travailleurs salariés.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be